



Entreprise et decennale fictives

Par **farah**, le **08/12/2010 à 16:27**

Bonjour, j ai fait renover une vieille maison pour y habiter avec ma famille,l entrepreneur a encaissé la totalité de la somme soit plus de cent mille euros ,il a abonndonné le chantier sans finir,plusieurs mafaçons et le pire apres renseignement:son n° sirret correspondait a une entreprise de grossiste qui a été liquidé en avril é010 et sa decennale n existe pas ,il m a fait un faux papier,j ai pourtant le devis signé par lui meme avec tous les renseignements,j ai essayé de le contacter ,il ne répond pas ,je lui es envoyé une lettre recommandé ,il ne me répond pas depuis deja 3semaines.je remecie infiniment toute personne qui me repondra de ce que je pourrai faire

Par **chris_idv**, le **08/12/2010 à 16:35**

Bonjour,rnrnPortez plainte pour escroquerie avec faux et usage de faux.rnrnCordialement,

Par **jeetendra**, le **08/12/2010 à 16:40**

[fluo]Ordre des Avocats à la Cour d'Appel de Nancy[/fluo]rnAvenue Mar Juinrn54000
Nancyrn03 83 41 13 84rnrnBonsoir, il faut que vous preniez rapidement un avocat pour qu'il
assigne en justice cet entrepreneur malhonnete, ci-dessus adresse du Barreau de Nancy,
courage à vous, cordialement

Par **lyloo84**, le **09/12/2010** à **10:48**

Bonjour, un conseil qui ma été utile car j'ai eu le meme probleme, si vous devez lancer une procédure, il est conseillé d'attaqué la personne en son nom propre et non au nom de la societe, car deja que la sienne est bidon il peut de plus mettre les clé sous la porte. Donc si vous l'attaqué en son nom, c'est bien personnel seront en jeurnbonne chance pour la suite